



SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
(Pour diffusion immédiate)**

Événement survenu au match de football opposant le Noir et Or du Cégep de Valleyfield et Les Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe :

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et les cégeps rappellent qu'aucun geste de violence ne peut être toléré

Salaberry-de-Valleyfield, le 30 octobre 2022 – Le 29 octobre dernier, un match de football opposant l'équipe du Noir et Or du Cégep de Valleyfield et les Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe a eu lieu sur le terrain du Cégep de Saint-Hyacinthe. Selon les informations reçues à ce jour, à la mi-temps, une agression verbale et physique impliquant un parent d'un joueur de l'équipe du Noir et Or du Cégep de Valleyfield envers un arbitre a eu lieu, à proximité du terrain. À la suite de cet événement, les arbitres ont avisé les entraîneurs que le match était annulé. Le dossier a été transféré au Directeur des poursuites criminelles et pénales qui déterminera, par la suite, si des accusations doivent être portées.

Les deux mêmes équipes s'affronteront à nouveau samedi prochain à Saint-Hyacinthe pour les quarts de finale; des mesures de sécurité supplémentaires seront déployées, dont la présence des corps policiers. Les institutions offrent leur pleine collaboration afin de mettre en place toutes les actions requises dans le but de maintenir un environnement sécuritaire et respectueux, malgré cette situation déplorable.

Sans vouloir commenter davantage cet événement, considérant les procédures judiciaires en cours, le Cégep de Valleyfield, le Cégep de Saint-Hyacinthe et le RSEQ unissent leur voix pour dénoncer tout geste de violence et rappeler à tous les étudiants-athlètes, partisans, et à l'ensemble de la communauté collégiale, qu'aucune forme de violence n'est tolérée en aucun moment.

Des efforts de sensibilisation constants entourant l'importance d'adopter des comportements exempts de violence

Des actions de sensibilisation et de prévention sont réalisées régulièrement auprès des étudiants-athlètes et de leurs proches, afin que tous adoptent des comportements éthiques et responsables. À titre d'exemple, trois codes d'éthique ont été élaborés et diffusés par le RSEQ pour sensibiliser à la fois les participants, les joueurs et les entraîneurs, quant à l'importance de maintenir des comportements empreints de respect, lors d'une activité sportive. Au Cégep de Valleyfield, ces messages sont aussi rappelés durant les matchs et chaque étudiant-athlète signe un contrat en début de saison dans lequel il doit s'engager à adopter une attitude positive et respectueuse. Le code du spectateur du RSEQ a

aussi été acheminé aux parents, avant le début de la saison, afin de les inviter à manifester adéquatement leur partisanerie, en fonction des attentes comportementales du RSEQ et du Cégep de Valleyfield.

En conclusion, il faut rappeler que l'organisation des activités étudiantes au sein du réseau collégial repose sur l'implication et l'engagement de certaines d'individus qui ont à cœur le développement de la relève. Nous poursuivrons sans relâche nos efforts afin de maintenir une offre d'activités de haute qualité et sécuritaire pour nos jeunes athlètes.

- 30-

Source :

Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, Cégep de Valleyfield
450 373-9441, poste 489
communication@colval.qc.ca

Directeur général adjoint, RSEQ
Stéphane Boudreau
514-252-3300 ext. : 3532
sboudreau@rseq.ca

Direction des communications, Cégep de Saint-Hyacinthe
ahulmann@cegepsth.qc.ca
(450) 773-6800 poste 2373